

contenter de 1,5 %. Ainsi, la Mauricie recevra 2,364 G\$ de 2018 à 2028 alors que le Centre-du-Québec devra se contenter de 1,431 G\$ pour la même période, une différence de 40 %. Alors qu'on aurait pu croire à une correction minimale au cours des dernières années, l'écart s'est plutôt accru en faveur de la rive nord avec une augmentation de 14 M\$ de 2016 à 2018.

#### DES QUESTIONS POUR LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018

- Que proposent les candidats et leur parti pour améliorer la présence de l'État dans la région?
- Que proposent les candidats et leur parti pour accroître l'autonomie et la prise en charge du développement par les leaders de la région?
- Que proposent les candidats et leur parti pour permettre aux directeurs régionaux des ministères d'appuyer les leaders de la région?
- La présence de l'État se mesurant également par la qualité et le niveau d'investissement dans les infrastructures, que proposent concrètement les candidats et leur parti pour corriger la situation au Centre-du-Québec?



## La présence de l'État au Centre-du-Québec

Table des MRC du Centre-du-Québec | Juin 2018

### LA PRÉSENCE DE L'ÉTAT AU CENTRE-DU-QUÉBEC

La présence l'État et de ses ministères est essentielle au développement d'une région. Par ses directions régionales, le gouvernement peut adapter ses services et interventions pour mieux répondre aux besoins des populations locales. D'ailleurs, une des conditions essentielles au développement est l'établissement d'une concertation efficace entre ces directions régionales et les leaders du territoire, les élus municipaux en particulier. La région Centre-du-Québec a vu officiellement le jour le 30 juillet 1997. Autrefois incluse dans la région administrative Mauricie-Bois-Francs, le Centre-du-Québec est la dernière région administrative créée par le gouvernement du Québec. Elle porte d'ailleurs le numéro 17.

#### UN RETOUR SUR L'HISTOIRE

L'idée de créer une région au Centre-du-Québec remonte à loin. En effet, face à la concentration des centres décisionnels tous situés en Mauricie et convaincus de ne pas avoir voix au chapitre, les leaders du Centre-du-Québec se sont levés pour voir reconnaître leur spécificité avec la création d'une région distincte et obtenir des services répondant mieux à leur besoin. Au départ, une démarche d'analyse sur la présence et l'action de l'État dans la partie Bois-Francs fut menée par le député d'Arthabaska de l'époque, M. Jacques Baril. Rapidement, la Chambre de commerce de Drummondville s'est jointe au bal en lançant sa propre démarche sur les différences de traitement envers les problématiques de la rive sud par les différents ministères et organismes. Une fois combinées, ces démarches ont abouti dans une requête officielle pour la création de la région déposée au gouvernement et appuyée par toutes les composantes de la société civile du Centre-du-Québec.

Cette requête s'articulait autour des objectifs suivants :

- **Le premier, assurer l'autonomie régionale.**  
Fiers leur coin de pays, les leaders de la région désiraient assumer pleinement la responsabilité de leur développement par l'établissement de relations productives avec toutes les entités gouvernementales actives sur leur territoire.



- **Le second, accessibilité des services et équilibre des pôles d'attraction.**  
Les leaders de l'époque revendiquaient des services équitables, partout sur le territoire à la suite d'analyses qui démontraient les problèmes de desserte dans la région. On indiquait également la volonté régionale à privilégier l'équilibre entre les différents pôles de la région, proposant que les directions régionales des ministères soient réparties entre Drummondville, Nicolet et Victoriaville.
- **Le troisième, équité financière.**  
Les analyses produites pour appuyer la requête pour la création de la région démontraient plusieurs iniquités entre les deux rives du fleuve. Notamment, les données démontraient un financement moindre des services en santé au Centre-du-Québec par rapport aux sommes consenties à la Mauricie. On soulignait également un traitement inéquitable au chapitre des infrastructures.
- **La quatrième, simplification de l'appareil gouvernemental.**  
L'éloignement des directions régionales des ministères par rapport au territoire rendait l'élaboration des projets et la gestion des dossiers plus difficiles. La région devait être dotée de directions régionales de tous les ministères, à l'instar des autres régions.

Vingt ans après sa création, voici l'état de la reconnaissance de la région par les différents ministères :

#### LES DIRECTIONS RÉGIONALES PRÉSENTES DANS LA RÉGION

- **Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**  
Direction régionale du Centre-du-Québec située à Victoriaville.
- **Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation**  
Direction régionale du Centre-du-Québec située à Victoriaville.
- **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**  
Direction régionale du Centre-du-Québec située à Drummondville, deux bureaux de Services Québec situés à Bécancour et Plessisville et deux CLE situés à Victoriaville et Drummondville.

#### UN DIRECTEUR QUI CUMULE DEUX DIRECTIONS RÉGIONALES

- **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**  
Direction régionale du Centre-du-Québec située à Nicolet, mais un directeur cumulant deux postes en dirigeant également celle de la Mauricie.

#### DES DIRECTIONS RÉGIONALES DOTÉES DE BUREAUX LOCAUX

- **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**  
Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec située à Trois-Rivières. Cette direction a cinq centres de service dont trois sont situés au Centre-du-Québec (Nicolet, Drummondville et Victoriaville).

- **Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques**  
Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec avec des bureaux à Trois-Rivières et à Nicolet et un point de service à Victoriaville. Ce modèle de présence régionale de ce ministère est le même partout au Québec.
- **Ministère de la Sécurité publique**  
Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec située à Trois-Rivières.
- **Ministère de la Culture et des Communications**  
Direction régionale de la Mauricie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec située à Trois-Rivières et à Sherbrooke.

#### DES MINISTÈRES QUI N'ONT PAS DE DIRECTION NI DE BUREAUX AU CENTRE-DU-QUÉBEC

- **Ministère de la Santé et des Services sociaux**  
Seule la région du Centre-du-Québec n'a pas direction propre (CISSS).
- **Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles**  
Direction régionale de l'Estrie-Montréal-Chaudière-Appalaches-Laval-Montérégie-Centre-du-Québec située à Montréal.
- **Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs**  
Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cette direction a 11 bureaux et unités mais seulement 2 bureaux locaux de la protection de la faune au Centre-du-Québec.
- **Ministère de la Famille**  
Direction du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de la Montérégie située à Longueuil.
- **Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion**  
Toutes les opérations régionales de ce ministère sont dirigées depuis Montréal.

Ce portrait rapide ne tient pas compte des fermetures de bureaux locaux ou des baisses d'effectifs survenues au fil des années dans les directions régionales, sans tenir compte de l'impact sur les communautés et la qualité des services sur le territoire. En fait, le nombre de programmes et de fonctionnaires du gouvernement n'ayant jamais cessé de croître, le poids décisionnel effectif des grands centres a continué d'augmenter au détriment des régions.

#### LE CENTRE-DU-QUÉBEC EST DÉFAVORISÉ EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES GOUVERNEMENTALES

Le Programme québécois d'infrastructures permet également de constater que le Centre-du-Québec est désavantagé en matière d'investissement en infrastructures par le gouvernement du Québec. Par exemple, pour un niveau de population comparable (268 198 habitants pour la Mauricie et 243 793 pour le Centre-du-Québec), le gouvernement consacre bon an mal an 2,5 % de ses investissements en infrastructures à la Mauricie alors que le Centre-du-Québec doit se